

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Sociétés, normes, organisations, territoires

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Isabelle Després, Ariel Eggrickx,
co-présidentes

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* regroupe l'ensemble des formations universitaires du domaine *Droit, économie, gestion* (DEG) et au-delà (science politique, histoire, géographie, sociologie). Ce champ est essentiellement rattaché à l'École doctorale *Sciences humaines et sociales* (SHS). Il a pour objectif de favoriser une grande ouverture disciplinaire au sein de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), afin de se distinguer des universités voisines (Rouen, Lille, Artois, Littoral, Valenciennes). Ce champ implique quatre unités de formation et de recherche (UFR) (*Droit et science politique ; Économie et gestion ; Histoire et géographie ; Sciences humaines et sociales - philosophie*) et cinq instituts : Institut d'administration des entreprises (IAE), Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), Instituts universitaires de technologie (IUT) d'Amiens, de l'Aisne et de l'Oise.

Plus précisément, pour les disciplines économie et gestion, le champ comprend deux licences *Économie* ou *Gestion* de type généraliste, 14 licences professionnelles (LP) dont la moitié orientée sur les secteurs d'activité considérés comme porteurs dans la région, un master *Économie des organisations et gouvernance* (EOG) décliné en trois spécialités et un master *Sciences du management* (SM) comprenant cinq spécialités. S'agissant des formations en droit et science politique, on dénombre trois licences (*Droit, Science politique et Administration publique*), deux LP (*Assistant juridique, Métiers du notariat*) et deux masters : *Droit* (sept spécialités) et *Science politique* (deux spécialités). Dans le domaine des formations en histoire et géographie, on recense deux licences (*Histoire, Géographie et aménagement*), une LP (*Patrimoine, environnement, tourisme*) et un master *Histoire et territoires* (quatre spécialités). Enfin, la thématique sociologie, ethnologie, démographie abrite une licence (*Sociologie*) et un master *Sociologie* (cinq spécialités).

Le champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* s'appuie sur sept équipes de recherche dont cinq équipes d'accueil (EA), une unité mixte de recherche (UMR) et une formation de recherche en évolution (FRE). Trois équipes de recherche sont centrées sur certaines disciplines du champ : le Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens (CEPRISCA : 23 enseignants-chercheurs (EC) en droit privé), le Centre de recherche sur les institutions, l'industrie et les systèmes économiques d'Amiens (CRIISEA : 31 EC en économie et gestion), le Centre universitaire sur l'action publique et le politique - Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS : 59 EC en sociologie, droit, sciences politiques et sciences sociales plus généralement) et Habiter le Monde (HM : 12 EC en sociologie, anthropologie, géographie). Les autres équipes de recherche englobent des disciplines hors champ, telles que la philosophie, les lettres, la biologie.

Ce champ a développé des partenariats variés et étroits avec les milieux socio-économiques, notamment : banques, cabinets d'avocats et d'expertise comptable, organismes consulaires et organisations professionnelles, organismes de formation, juridictions, agences et directions de l'État.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

L'organisation de l'offre de formation au sein du champ

Dans l'ensemble, l'offre de formation présente une structure cohérente et lisible entre les différents niveaux et une forte complémentarité entre les diplômes de type généraliste et les diplômes de type sectoriel. On trouve aussi bien des orientations « classiques » dans tous les secteurs du champ (comme la licence *Droit*, la licence *Histoire*, la licence *Sociologie*, la spécialité *Évaluation des politiques publiques* du master *Science politique*, la spécialité *Géographie et dynamique des territoires* du master *Histoire et territoires*, la spécialité *Droit des affaires* du master *Droit*) que des propositions plus originales (à titre d'illustration : les parcours de licence *Droit-anglais* ou *Histoire-droit*, la spécialité *Enquêtes, études politiques, opinions* du master *Science politique*, la spécialité *Phénomène guerrier* du master *Histoire et territoires*, la spécialité *Expertise foncière* du master *Droit*).

Certaines formations sont polyvalentes (ainsi, la licence *Administration publique*, la LP *Patrimoine, tourisme, environnement*, la LP *Commercialisation des aliments de santé*, la LP *Assistant juridique*), tandis que d'autres sont plus ciblées (par exemple, la LP *Métiers du notariat*, le parcours *Professorat des écoles* de la licence *Géographie et aménagement*, la spécialité *Métiers des archives et technologies appliquées* du master *Histoire et territoires*, la spécialité *Droit de la santé* du master *Droit*).

Le nombre de parcours des licences (deux à cinq) et spécialités de masters (deux à sept) favorisent une meilleure orientation des étudiants et une lisibilité accrue des diplômes.

La palette des formations répond aux besoins des étudiants et des entreprises régionales, et couvre un grand nombre de métiers dans les domaines de l'économie (économie numérique, enquêtes) et de la gestion (*management* des organisations, conseils aux entreprises, *marketing* et *e-business*, finance et activités bancaires, comptabilité et audit, gestion des ressources humaines, et entrepreneuriat), du droit (conseil juridique, carrières judiciaires), de l'administration publique (fonction publique territoriale), de la science politique (journalisme), de la sociologie (métiers du social, du culturel) et de l'histoire (métiers du patrimoine, enseignement). Les étudiants bénéficient d'un bon niveau de formation et peuvent ainsi accéder à des débouchés intéressants et d'une grande diversité.

Néanmoins, des problèmes quant à la cohérence globale de certaines mentions apparaissent parfois : le master *Droit* est très éclaté avec ses sept spécialités hétérogènes en son sein, les quatre spécialités du master *Histoire et territoires* n'entretiennent pas davantage de liens étroits. De même, des difficultés d'articulation entre spécialités de master se font jour (le master *Histoire et Territoires* juxtapose plus qu'il n'organise trois disciplines distinctes : histoire, archéologie, géographie ; dans le master *Sociologie*, la spécialité *Développement social*, en formation continue sur deux années, est détachée de la première année de tronc commun des quatre autres spécialités). En outre, certaines formations doivent encore clarifier leur positionnement, notamment :

- la licence *Gestion* de l'IAE appelée à évoluer en raison de la fin des licences suspendues,
- la spécialité *Activités bancaires* (AB) portée par les masters EOG et SM, pour laquelle les dossiers apportent peu de précisions sur les modalités de la collaboration entre l'UFR Économie et gestion et l'IAE,
- les spécialités *Management, entrepreneuriat et gestion des connaissances* du master SM et *Études et conseil* du master EOG, qui ont des positionnements relativement proches, outre le problème du faible taux de réussite de la spécialité *Études et conseil* (moins de 50 %),
- la LP *Commercialisation des aliments de santé* méritant d'être repensée pour s'adapter aux évolutions socio-économiques,
- le master d'*Administration publique*, qui n'est organisé que sur une année (première année de master) à l'IPAG et qui est présenté dans le dossier d'autoévaluation à la suite du master en *Science politique* sans que l'on comprenne clairement sa position en son sein (il est curieux que le master *Science politique* abrite le master 1 d'*Administration publique*),
- la LP *Assistant juridique* qui accorde vraisemblablement une place trop faible aux matières juridiques fondamentales, et dont le taux de réussite en forte baisse apparaît préoccupant.

Les modalités pédagogiques mises en œuvre au sein du champ

Les modalités pédagogiques sont conformes aux exigences attendues à ce niveau de formation. La professionnalisation est en général importante dans les LP et masters, via l'implication de professionnels dans les enseignements, les projets tutorés, les stages ou le développement de l'alternance. Cependant, il faudrait continuer à renforcer la place de la professionnalisation dans la licence *Économie* (stage facultatif de 10 jours en deuxième année) et le master EOG (absence de projet tutoré).

Quant à la recherche, les différentes spécialités de masters sont adossées à de nombreux laboratoires de recherche : notamment CRIISEA, CEPRISSCA, CURAPP-ESS et HM déjà cités, ainsi que le Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits (CHSSC), Écologie et dynamique des systèmes anthropisés (EDYSAN), Textes, représentations, archéologie, autorité et mémoire de l'Antiquité à la Renaissance (TRAME). La place de la recherche est assurée par l'implication d'EC dans des enseignements qui renvoient aux thématiques des axes des laboratoires, la rédaction fréquente d'un mémoire nécessitant une prise de recul académique, et l'existence de cours de méthodologie et épistémologie dans l'option recherche.

L'internationalisation est variable selon les formations. Ainsi, dans le master *Science du management*, l'internationalisation se fait par différents moyens : préparation au *Test Of English for International Communication* (TOEIC) obligatoire en M1 et conseillée en M2, cours de spécialité assurés en anglais et recrutement d'enseignants anglophones. Pour la licence *Économie*, le dossier mentionne un projet de dédoublement de trois enseignements afin d'offrir aux étudiants la possibilité de suivre des cours en langue anglaise.

Autre exemple remarquable, la licence *Droit-anglais* (inscrite aussi dans le champ *Création, textes et langages*) comprend des enseignements disciplinaires en langue anglaise, dans la perspective de poursuivre en première année de master à Cardiff. Dans les autres formations, à l'exception de la LP *Assistant-import*, les enseignements de langues étrangères ou enseignements en langue anglaise sont plus limités en volume. Cependant, l'UPJV a mis en place une politique linguistique, portée par la Maison des Langues, visant à amener tous les étudiants de licence à un niveau B2. L'internationalisation se fait aussi à travers des délocalisations de formations : licence *Économie* et masters *Sciences du management* et *Économie des organisations et gouvernance*, LP *Gestion logistique et transport*. Cependant, les dossiers ne mentionnent pas les retombées réelles de ces délocalisations.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont généralement proposés, via des modules de remise à niveau en LP ou le plan réussite en licence (*Économie, Gestion, Droit, Science politique, Histoire* notamment). Cependant, ces dispositifs mériteraient d'être développés, par exemple dans la LP *Assistant juridique*, pour les étudiants ayant validé antérieurement une capacité en droit et rencontrant encore des difficultés particulières. Au niveau des LP, on note que les étudiants proviennent principalement de formations de type BTS (Brevet de technicien supérieur) et DUT (Diplôme universitaire de technologie) et quasiment pas de deuxième année de licence générale (L2). Au niveau des licences, la troisième année de licence *Gestion* est largement ouverte et accueille des étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS en gestion ; dans une moindre mesure, la licence *Économie* accueille en cours de cursus des étudiants de DUT ou BTS, de même que la licence de *Sociologie* (l'équipe pédagogique leur dédie plus particulièrement des conseils méthodologiques sur le travail universitaire) ou la licence d'*Administration publique* (où ils représentent environ la moitié des effectifs). Pour les autres formations du niveau master, les passerelles sont possibles au sein d'une même mention et facilitées en présence d'un tronc commun en master 1 (par exemple, pour quatre des cinq spécialités du master *Sociologie* ou deux spécialités du master *Science politique*), mais apparaissent plus restreintes entre mentions, sauf exceptions : spécialité *Administration des entreprises* du master *Sciences du Management* dont la vocation est d'accueillir des non gestionnaires, et titulaires du master 1 d'*Administration publique* pouvant candidater pour un master 2 en *Droit* ou en *Science politique* ou encore intégrer la deuxième année de l'IPAG.

Les modalités d'enseignement sont très variables selon les niveaux et les parcours. Dans le domaine économie-gestion, les LP et masters sont assez largement ouverts à l'alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage) souvent en partenariat avec PROMEO (organisme privé de formation du réseau emploi-formation de l'Union des industries et métiers de la métallurgie - UIMM) pour les LP ou le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) pour les LP et spécialités de masters du domaine bancaire. Le parcours *Développement commercial* de la licence *Économie* est également ouvert à la formation en alternance. Dans les autres domaines disciplinaires, l'ouverture à la formation continue est fréquemment affichée (licence *Droit*, licence *Administration publique*, LP *Assistant juridique*, LP *Métiers du notariat*, master *Droit*, master *Science politique*...). Exemple significatif, le master *Sociologie* comprend une spécialité *Développement social*, co-organisée avec le diplôme d'État d'Intervention sociale (DEIS), en formation continue sur deux années. L'usage du numérique est développé de façon très variable dans les formations, mais fortement développé dans la spécialité *Management des organisations et de la net économie* du master EOG, formation ouverte et/ou à distance (FOAD). On peut regretter la faible place du numérique dans des formations visant des métiers où les pratiques du numérique sont très répandues, comme la LP *Assurance, gestion des sinistres*, la LP *Hygiène et Sécurité*, la LP *Contrôle de gestion petites ou moyennes industries ou entreprises* (PMI/PME) ou bien la LP *Patrimoine, tourisme, environnement*.

Les étudiants accueillis au sein du champ et le devenir des diplômés

Le rapport champ ne donne aucune indication sur l'ensemble des effectifs. Cependant, les effectifs accueillis dans les différentes formations sont satisfaisants, à de rares exceptions : baisse des effectifs de la licence *Géographie et aménagement* de l'ordre de 30 % par rapport au précédent contrat, faiblesse relative et stable des effectifs du master *Science politique*, ou encore difficultés à recruter dans le parcours *Histoire et droit* de la licence *Histoire* (un étudiant par an). Les taux de réussite sont en général encourageants, voire élevés, mais l'on rencontre des variations selon les disciplines. Dans les formations en économie-gestion, les taux de réussite sont plutôt élevés, sauf dans la licence *Économie* (environ 60 %), et les spécialités *Management des organisations et de la net économie* (environ 60 %) et *Études et conseil* (moins de 50 %) du master *Économie des organisations et gouvernance*. D'autres formations posent problème, notamment le master 1 *Sociologie* avec un taux de réussite en dents de scie (54,30 % en 2013, 38,50 % en 2014 et 62,90 % en 2015), la licence d'*Administration publique* avec un taux de réussite variant entre 42 et 66 % et un taux d'abandon inquiétant de 30 % en 2015-2016, et la LP *Assistant juridique* avec un taux de réussite en baisse progressive et atteignant un seuil plus que critique (10 % en 2015-2016).

A partir des données fournies, souvent parcellaires, l'insertion professionnelle est globalement bonne pour l'ensemble des LP ainsi que pour les différents masters. Cependant, certaines LP ont un taux élevé de poursuite d'études vers des formations en alternance ; il s'agit notamment des LP *Développement commercial et gestion des échanges* (50 %), *Gestion des ressources humaines* (60 %) et *Entrepreneuriat et management des PME/PMI* (environ 40 %). Dans la LP *Conseiller, gestionnaire de clientèle de particuliers*, la poursuite d'études paraît institutionnalisée via la proposition aux dix meilleurs étudiants (sur une promotion de 50) de poursuivre leurs études en master *Banque*. Cette forme d'« institutionnalisation » des poursuites d'études déroge aux objectifs d'insertion immédiate des diplômés d'une LP. Dans certains cas, les données sur l'insertion ont été collectées de façon informelle afin de compenser les faibles taux de retour ou le retour tardif aux enquêtes centralisées.

Pilotage des formations au sein du champ

Le pilotage des formations est assuré par des équipes en général soudées et motivées : enseignants-chercheurs, impliqués dans l'exercice de leur mission, associés parfois à des professionnels du secteur considéré (pour les LP en particulier). De façon surprenante pour des formations relevant très largement des sciences de gestion, un certain nombre d'équipes pédagogiques ne comprennent souvent qu'un nombre très limité d'enseignants-chercheurs (EC) en sciences de gestion : master *Science du management*, master *Économie des organisations et gouvernance*, ou même aucun EC en sciences de gestion (LP *Assurance, gestion des sinistres*, LP *Gestion logistique et transport*, LP *Responsable univers de consommation*, LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité*, LP *Management des collectivités territoriales*, LP *Management et développement économique des entreprises agricoles*).

En l'absence d'éléments dans les dossiers, l'appréciation des modalités de pilotage de formations délocalisées ou faisant l'objet de collaborations n'a pas été possible pour plusieurs formations : licence *Économie* délocalisée à Hanoï (Vietnam), Dakar (Sénégal) et Budapest (Hongrie), LP *Gestion logistique et transport* délocalisée à Tanger et Casablanca (Maroc), enseignements aux promotions d'étudiants en alternance assurés par PROMEO, notamment la LP *Développement commercial et gestion des échanges* et la LP *Gestion logistique et transport*. Les dossiers révèlent parfois un manque d'harmonisation (maquettes, modes de sélection, modalités de pilotage), notamment entre les différentes spécialités du master EOG, ou les trois sites d'enseignement de la LP *Entrepreneuriat et management des PME/PMI*.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, et les dispositifs d'auto-évaluation semblent perfectibles dans environ la moitié des formations. Plus globalement, l'UPJV pourrait engager une réflexion pour mettre à disposition des outils d'évaluation des enseignements par les étudiants, ainsi que des outils d'autoévaluation et de suivi de l'acquisition des compétences.

Points d'attention

Une vigilance particulière doit être portée sur les LP ayant un fort taux de poursuite d'études : *Développement commercial et gestion des échanges* (50 %), *Gestion des ressources humaines* (60 %) et *Entrepreneuriat et management des PME/PMI* (environ 40 %). De ce point de vue, il conviendra de veiller à toute évolution qui pourrait avoir pour conséquence de contribuer à une certaine forme d'institutionnalisation de la poursuite d'études après une LP.

Plusieurs formations doivent clarifier les modalités de leurs délocalisations et/ou de leurs partenariats avec des organismes privés (dont PROMEO), notamment : la licence *Économie*, la LP *Développement commercial et gestion des échanges*, et la LP *Gestion des systèmes logistiques*. Il conviendra de veiller ici à ce que les conditions de formation et de délivrance des diplômes soient identiques et demeurent sous le contrôle de l'UPJV.

Certaines formations doivent clarifier leur positionnement : le master 1 *Administration publique* dont le rattachement à la mention *Science politique* pose question, la LP *Assistant juridique* qui manque de dynamisme et dont les enseignements devraient être restructurés.

Avis global du comité d'experts

Le champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* présente un potentiel stratégique fort, en raison des liens très étroits développés avec les institutions et le monde professionnel, ce qui se traduit par un important développement des formations en alternance (dans le domaine économie-gestion) et l'implication de professionnels reconnus dans les enseignements. Le champ bénéficie de divers partenariats en région, au plan national et à l'international.

L'inscription des formations disciplinaires *Économie et gestion, Droit et science politique, Sociologie, Histoire et géographie* et *Administration publique* dans le champ plus large *Sociétés, normes, organisations, territoires* est originale et pertinente pour s'adapter aux évolutions du monde socio-économique et favoriser la transdisciplinarité. Cependant, ce regroupement ne se traduit pas encore réellement en pratique. Ainsi, par exemple, les équipes pédagogiques sont plutôt mono-disciplinaires en ce qui concerne les formations disciplinaires *Économie et gestion*.

Alors que la transdisciplinarité à l'intérieur du champ demeure embryonnaire, elle est parfois évoquée comme existante ou en projet avancé avec d'autres champs, ce qui interroge les frontières respectives des différents champs de l'UPJV. Ainsi, le master *Histoire et territoires* est adossé à quatre unités de recherche, dont une rattachée à une école doctorale de *Sciences, technologies et santé*. Le dossier du master *Sociologie* fait apparaître que les coopérations naturelles envisagées avec les sciences de l'éducation supposent des rapprochements avec un autre champ : le champ *Psychologies, éducations, enseignement* de l'UPJV. Enfin, le parcours de licence *Droit-anglais* est inscrit à la fois dans le champ *Sociétés, normes, organisations, territoires* et dans le champ *Création, textes et langages*. L'implication des équipes pédagogiques dans les diplômes existants devrait néanmoins favoriser la création ou le renforcement de liens à l'intérieur et à l'extérieur du champ.

Un certain nombre de formations proposées apparaissent originales et susceptibles d'être valorisées pour en renforcer l'attractivité, comme la spécialité *Phénomène guerrier* du master *Histoire et territoires*, qui comporte une forte dimension internationale et jouit de la proximité de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne.

Pour l'ensemble du champ, l'offre de formation présente une structure globalement cohérente et lisible, hormis quelques chevauchements de spécialités relativement proches dans les formations disciplinaires *Économie et gestion*, notamment : spécialité *Activités bancaires* en master *Sciences du management* (SM) et master *Économie des organisations et gouvernance* (EOG), spécialités *Management, entrepreneuriat et gestion des connaissances* en master SM et *Études et conseil* du master EOG. De même l'existence du parcours *Développement commercial* au sein de la licence *Économie* interroge. En synthèse, l'articulation de certains parcours et/ou spécialités de licences et masters en *Économie et gestion* mérite réflexion afin de gagner en cohérence globale et en lisibilité.

Recommandations :

Le potentiel stratégique du champ, y compris à l'international, gagnerait à une clarification des modalités de délocalisations ou partenariats avec des organismes privés de formation (dont PROMEO) ; cette clarification permettrait ainsi de valoriser les retombées de ces délocalisations et partenariats.

Afin de renforcer la cohérence du champ, l'UPJV devrait engager une réflexion pour favoriser une plus grande interdisciplinarité et un meilleur équilibre dans la composition des équipes pédagogiques. Il convient également de pallier l'absence ou la faible présence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans les formations à dominante gestion. Ces réflexions, avec en parallèle une mise à disposition d'outils support (évaluation des enseignements, autoévaluation, suivi du devenir des diplômés), devraient conduire à clarifier le positionnement de spécialités relativement proches en master, à favoriser la coordination et les mutualisations à l'intérieur du champ, ainsi qu'à une meilleure valorisation d'expériences intéressantes (FOAD, développement du numérique).

Pour une amélioration permanente de l'offre de formation, ce qui passe par une information de qualité sur le devenir des diplômés, il serait utile de mettre en place des conseils de perfectionnement, ainsi qu'un véritable suivi des diplômés à l'échelle de l'établissement par la mise en place d'un observatoire, en lien avec les composantes.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
Champ 3 Sociétés, normes, organisations, territoires

Vos Réf **DEF-FO180013686**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier du porteur du champ Sociétés, normes, organisations, territoires à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le porteur du champ, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université de Picardie Jules
Verne**

The signature of Mohammed BENLAHSEN is written in blue ink. To its right is the official seal of the University of Picardie Jules Verne, which is circular and contains the text 'UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES-VERNE' and 'AMIENS' around a central emblem.

Mohammed BENLAHSEN